

100 Fiers du passé Tournés vers l'avenir

FIERS DU PASSÉ

PAR GREG DONAGHY

Lorsqu'il est créé en 1867, le Dominion du Canada est un membre semi-autonome de l'Empire britannique et n'a pas voix au chapitre dans la conduite des affaires internationales.

Le nouveau pays cherche bientôt des moyens de défendre ses intérêts à l'étranger. En 1880, le premier ministre, sir John A. Macdonald, établit un haut-commissariat à Londres et, deux ans plus tard, un commissaire est nommé en France. Le ministère du Commerce voit le jour en 1892, et sir Mackenzie Bowell est le premier à occuper ce nouveau portefeuille.

On ne tarde pas à découvrir que cela est bien insuffisant pour gérer les activités internationales du pays, qui ne cessent de croître. Le manque de ressources et les pressions exercées sur une petite fonction publique suscitent une boutade de la part du gouverneur général, lord Grey, qui qualifie Ottawa « de liège gonflé qu'on s'escrime à retirer au risque de se faire éclater un vaisseau sanguin ». L'ambassadeur britannique à Washington, James Bryce, est également débordé par le travail qui s'accumule dans le dossier des relations entre le Canada et les États-Unis et qui lui prend tout son temps. À son avis, le Canada a besoin d'une « sorte de bureau des affaires étrangères ».

Cette idée, reprise par le premier ministre sir Wilfrid Laurier, mène à la création d'un petit ministère des Affaires extérieures en juin 1909.

En 1912, le premier ministre sir Robert Borden assume la responsabilité du ministère des Affaires extérieures, pratique suivie

plein droit à la Société des Nations.

Dans les années 1920, le premier ministre William Lyon Mackenzie King cherche à renforcer l'autonomie du Canada. Le nouveau sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, O.D. Skelton, nommé en 1925, appuie ces démarches.

Du fait qu'il joue un rôle plus important sur la scène internationale, le Canada a besoin d'un vrai ministère des affaires étrangères : Skelton y travaille en mettant en place des mesures – un examen de concours pour le Service extérieur, par exemple.

En 1926, une conférence impériale tenue à Londres donne au Canada et aux autres dominions le droit (consacré par le Statut de Westminster en 1931) d'établir des missions diplomatiques à l'étranger. Vers la fin des années 1930, à la veille d'une autre guerre mondiale, le ministère des Affaires extérieures n'est encore qu'un petit organisme qui compte 11 agents à l'Administration centrale à Ottawa et sept missions à l'étranger.

Le Canada apporte une contribution majeure à la cause des Alliés au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Cela nécessite une présence accrue à l'étranger et de nouvelles missions ouvrent leurs portes d'un bout à l'autre du Commonwealth, en Amérique latine et en Europe. La guerre amène également le Ministère à assumer de nouvelles responsabilités au pays même – par exemple la surveillance du commerce des biens stratégiques et la collecte de renseignements.

Les diplomates canadiens réussissent à obtenir pour le Canada la place qui lui revient parmi les Alliés pour soutenir l'effort de



par ses successeurs jusqu'en 1946.

Établir une présence à l'étranger

Lorsqu'en 1914 le Canada entre en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne, Ottawa demande qu'on le consulte au sujet de la stratégie des Alliés. Borden devient donc membre du Cabinet de guerre impérial; après la guerre, en 1919, le Canada adhère de

guerre et façonner le monde de l'après-guerre. Le Canada joue un rôle central dans la création de l'Organisation des Nations Unies.

En 1946, le Ministère obtient son propre ministre pour la première fois depuis 1912 : Louis Saint-Laurent devient secrétaire d'État aux Affaires extérieures, pour ensuite devenir premier